

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir en séance régulière sous la présidence de M. Irwin Jamison...

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Le 10 septembre 1895. Au Conseil. Les affaires suivantes sont soumises à votre considération et à votre approbation...

Rapport du Trésorier de la Ville pour le semestre finissant le 7 septembre 1895.

2. Rapport du Commissaire des Edifices Publics montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail, du 3 au 9 septembre 1895.

3. Je vous annonce que j'ai étendu le cordon de l'avenue de la ville, M. E. A. O'Sullivan, pour le 10 septembre 1895, et demande votre approbation.

4. Félicitation des propriétaires de la rue Nord Liberté, entre Canal et St-Louis, protestant contre le pavage de la dite rue pour les raisons données ci-dessous.

Après la lecture des rapports de divers fonctionnaires et de ceux-ci, et des pétitions, le conseil adopte les mesures suivantes:

Résolution accordant une prolongation de temps, jusqu'au 15 octobre 1895, pour terminer les travaux du nouveau bac.

Permutation à Chas. Duvall d'ouvrir un débit de boissons au numéro 633 de la rue Decatur.

La commission de H. J. Bruning pour la fourniture des sièges du Bureau des Assesseurs est acceptée, ainsi que son offre pour la construction de l'édifice.

Résolution acceptant la proposition de H. J. Bruning pour les réparations à la rue Willow, de Lafayette à Julie.

La commission de Wood et Company pour la mise en œuvre des trottoirs de la rue Austin et de l'Upperline est acceptée.

Résolution enjoignant au Contrôleur d'annoncer la demande de soumission soumise à la rue de la reconstruction de l'avenue Orléans.

Ordre au Contrôleur de demander des offres pour les réparations à la rue Marigny.

Permutation à Prosper A. Koeber d'ouvrir un débit d'épicerie et de liquides à l'angle des rues Independence et Bourgeois.

Même permission à J. O. Installe; angle des rues Marigny et Webster.

Permutation de Frank J. Dwyer de la rue Conti, et de la rue Trémé, de Canal à St-Louis.

Permutation à L. Bicochi de faire construire un bâtiment sur l'avenue Esplanade.

Ordonnance enjoignant le pavage des trottoirs de la rue Seguin, de Villard à Paterson.

Permutation à Mrs P. Letellier d'ouvrir un débit d'épicerie et de liquides à l'angle des rues Ursulines et Broad.

Ordonnance enjoignant la publication de l'invitation du Conseil de faire procéder au pavage de la rue Nord Prieur, de la rue Dumaine à l'avenue de l'Esplanade.

Résolution enjoignant la publication de la demande de soumission pour la construction d'un pont à l'angle des avenues Ursulines et Claiborne.

Ordre au Contrôleur de réviser un amendement fait par erreur, par l'année 1894, au nom de Mrs Sternberg, assesseur d'un certificat de Bureau des Assesseurs.

Ordonnance enjoignant au Trésorier de recevoir le montant des taxes au nom d'O'wan Soanlin.

ORDONNANCES FINANCIÈRES. Département des Travaux Publics. Au Fisher Lumber Co., \$1,625.78.

Même Département. Paiement des salaires pour août 1895; de \$11,616.68 à \$1,375.70.

Hartlett's Paving and Improvement Company; pavage de la rue Poydras, côté sud, entre Claiborne et Broad, \$3,021.29.

Barber Asphalt Company; pavage de la rue Erato, de Camp à Carondelet, \$2,611.23.

Permutation à M. McCasley d'ouvrir un bar-room au numéro 434 et 436 de la rue Maréchal.

Amendement à l'ordonnance numéro 11,185, pour le pavage de la rue Casquet, de Broad à l'avenue Hagas.

Permutation à A. Paves et Cie, de changer la location de leur café et de leur magasin de liquides, de l'angle des rues Claiborne et Dumaine à l'angle des rues Maréchal et Orléans.

Résolution accordant à M. Jackson d'ouvrir un débit de liquides au numéro 675 de la rue Taboulin.

Ordre au Contrôleur de publier des demandes de soumission pour le pavage des trottoirs des rues Broadway et St-Paul, de St-Charles à Z. Maple.

Ordonnance régularisant les soumissions et requérant le Contrôleur de notifier tous les entrepreneurs de la nécessité d'obtenir une licence.

L'offre de E. A. Grasser pour le pavage des trottoirs des rues Baronne, Toulouse et Joseph est acceptée, ainsi que sa permission pour le pavage en Shilling du pourtour du square Annouciation.

Résolution acceptant l'offre de Woods et Cie pour le pavage des trottoirs des rues Foucher et Milan.

Après la lecture des affaires nouvelles et de pétitions envoyées à l'Administration municipale, le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

Un cas litigieux.

Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

3. Je vous annonce que j'ai étendu le cordon de l'avenue de la ville, M. E. A. O'Sullivan, pour le 10 septembre 1895, et demande votre approbation.

4. Félicitation des propriétaires de la rue Nord Liberté, entre Canal et St-Louis, protestant contre le pavage de la dite rue pour les raisons données ci-dessous.

Après la lecture des rapports de divers fonctionnaires et de ceux-ci, et des pétitions, le conseil adopte les mesures suivantes:

Résolution accordant une prolongation de temps, jusqu'au 15 octobre 1895, pour terminer les travaux du nouveau bac.

Permutation à Chas. Duvall d'ouvrir un débit de boissons au numéro 633 de la rue Decatur.

La commission de H. J. Bruning pour la fourniture des sièges du Bureau des Assesseurs est acceptée, ainsi que son offre pour la construction de l'édifice.

Résolution acceptant la proposition de H. J. Bruning pour les réparations à la rue Willow, de Lafayette à Julie.

La commission de Wood et Company pour la mise en œuvre des trottoirs de la rue Austin et de l'Upperline est acceptée.

Résolution enjoignant au Contrôleur d'annoncer la demande de soumission soumise à la rue de la reconstruction de l'avenue Orléans.

Ordre au Contrôleur de demander des offres pour les réparations à la rue Marigny.

Permutation à Prosper A. Koeber d'ouvrir un débit d'épicerie et de liquides à l'angle des rues Independence et Bourgeois.

Même permission à J. O. Installe; angle des rues Marigny et Webster.

Permutation de Frank J. Dwyer de la rue Conti, et de la rue Trémé, de Canal à St-Louis.

Permutation à L. Bicochi de faire construire un bâtiment sur l'avenue Esplanade.

Ordonnance enjoignant le pavage des trottoirs de la rue Seguin, de Villard à Paterson.

Permutation à Mrs P. Letellier d'ouvrir un débit d'épicerie et de liquides à l'angle des rues Ursulines et Broad.

Ordonnance enjoignant la publication de l'invitation du Conseil de faire procéder au pavage de la rue Nord Prieur, de la rue Dumaine à l'avenue de l'Esplanade.

Résolution enjoignant la publication de la demande de soumission pour la construction d'un pont à l'angle des avenues Ursulines et Claiborne.

Ordre au Contrôleur de réviser un amendement fait par erreur, par l'année 1894, au nom de Mrs Sternberg, assesseur d'un certificat de Bureau des Assesseurs.

Ordonnance enjoignant au Trésorier de recevoir le montant des taxes au nom d'O'wan Soanlin.

ORDONNANCES FINANCIÈRES. Département des Travaux Publics. Au Fisher Lumber Co., \$1,625.78.

Même Département. Paiement des salaires pour août 1895; de \$11,616.68 à \$1,375.70.

Hartlett's Paving and Improvement Company; pavage de la rue Poydras, côté sud, entre Claiborne et Broad, \$3,021.29.

Barber Asphalt Company; pavage de la rue Erato, de Camp à Carondelet, \$2,611.23.

Permutation à M. McCasley d'ouvrir un bar-room au numéro 434 et 436 de la rue Maréchal.

Amendement à l'ordonnance numéro 11,185, pour le pavage de la rue Casquet, de Broad à l'avenue Hagas.

Permutation à A. Paves et Cie, de changer la location de leur café et de leur magasin de liquides, de l'angle des rues Claiborne et Dumaine à l'angle des rues Maréchal et Orléans.

Résolution accordant à M. Jackson d'ouvrir un débit de liquides au numéro 675 de la rue Taboulin.

Ordre au Contrôleur de publier des demandes de soumission pour le pavage des trottoirs des rues Broadway et St-Paul, de St-Charles à Z. Maple.

Ordonnance régularisant les soumissions et requérant le Contrôleur de notifier tous les entrepreneurs de la nécessité d'obtenir une licence.

L'offre de E. A. Grasser pour le pavage des trottoirs des rues Baronne, Toulouse et Joseph est acceptée, ainsi que sa permission pour le pavage en Shilling du pourtour du square Annouciation.

Résolution acceptant l'offre de Woods et Cie pour le pavage des trottoirs des rues Foucher et Milan.

Après la lecture des affaires nouvelles et de pétitions envoyées à l'Administration municipale, le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

3. Je vous annonce que j'ai étendu le cordon de l'avenue de la ville, M. E. A. O'Sullivan, pour le 10 septembre 1895, et demande votre approbation.

4. Félicitation des propriétaires de la rue Nord Liberté, entre Canal et St-Louis, protestant contre le pavage de la dite rue pour les raisons données ci-dessous.

Après la lecture des rapports de divers fonctionnaires et de ceux-ci, et des pétitions, le conseil adopte les mesures suivantes:

Résolution accordant une prolongation de temps, jusqu'au 15 octobre 1895, pour terminer les travaux du nouveau bac.

Permutation à Chas. Duvall d'ouvrir un débit de boissons au numéro 633 de la rue Decatur.

La commission de H. J. Bruning pour la fourniture des sièges du Bureau des Assesseurs est acceptée, ainsi que son offre pour la construction de l'édifice.

Résolution acceptant la proposition de H. J. Bruning pour les réparations à la rue Willow, de Lafayette à Julie.

Souffrances Atroces

PROVENANT DE RHUMATISMES La Salsepareille d'Ayer

Mardi, 10 septembre 1895.

COMPTON & BROS. (GÉNÉRALISTES) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Je souffrais de rhumatismes atroces, et j'ai essayé de toutes les méthodes connues, mais sans succès. J'ai eu recours à la Salsepareille d'Ayer, et en quelques jours, j'ai obtenu un soulagement complet.

Un cas litigieux. Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

3. Je vous annonce que j'ai étendu le cordon de l'avenue de la ville, M. E. A. O'Sullivan, pour le 10 septembre 1895, et demande votre approbation.

4. Félicitation des propriétaires de la rue Nord Liberté, entre Canal et St-Louis, protestant contre le pavage de la dite rue pour les raisons données ci-dessous.

Après la lecture des rapports de divers fonctionnaires et de ceux-ci, et des pétitions, le conseil adopte les mesures suivantes:

Résolution accordant une prolongation de temps, jusqu'au 15 octobre 1895, pour terminer les travaux du nouveau bac.

Permutation à Chas. Duvall d'ouvrir un débit de boissons au numéro 633 de la rue Decatur.

La commission de H. J. Bruning pour la fourniture des sièges du Bureau des Assesseurs est acceptée, ainsi que son offre pour la construction de l'édifice.

Résolution acceptant la proposition de H. J. Bruning pour les réparations à la rue Willow, de Lafayette à Julie.

La commission de Wood et Company pour la mise en œuvre des trottoirs de la rue Austin et de l'Upperline est acceptée.

Résolution enjoignant au Contrôleur d'annoncer la demande de soumission soumise à la rue de la reconstruction de l'avenue Orléans.

Ordre au Contrôleur de demander des offres pour les réparations à la rue Marigny.

Permutation à Prosper A. Koeber d'ouvrir un débit d'épicerie et de liquides à l'angle des rues Independence et Bourgeois.

Même permission à J. O. Installe; angle des rues Marigny et Webster.

Permutation de Frank J. Dwyer de la rue Conti, et de la rue Trémé, de Canal à St-Louis.

Permutation à L. Bicochi de faire construire un bâtiment sur l'avenue Esplanade.

Ordonnance enjoignant le pavage des trottoirs de la rue Seguin, de Villard à Paterson.

Permutation à Mrs P. Letellier d'ouvrir un débit d'épicerie et de liquides à l'angle des rues Ursulines et Broad.

Ordonnance enjoignant la publication de l'invitation du Conseil de faire procéder au pavage de la rue Nord Prieur, de la rue Dumaine à l'avenue de l'Esplanade.

Résolution enjoignant la publication de la demande de soumission pour la construction d'un pont à l'angle des avenues Ursulines et Claiborne.

Ordre au Contrôleur de réviser un amendement fait par erreur, par l'année 1894, au nom de Mrs Sternberg, assesseur d'un certificat de Bureau des Assesseurs.

Ordonnance enjoignant au Trésorier de recevoir le montant des taxes au nom d'O'wan Soanlin.

ORDONNANCES FINANCIÈRES. Département des Travaux Publics. Au Fisher Lumber Co., \$1,625.78.

Même Département. Paiement des salaires pour août 1895; de \$11,616.68 à \$1,375.70.

Hartlett's Paving and Improvement Company; pavage de la rue Poydras, côté sud, entre Claiborne et Broad, \$3,021.29.

Barber Asphalt Company; pavage de la rue Erato, de Camp à Carondelet, \$2,611.23.

Permutation à M. McCasley d'ouvrir un bar-room au numéro 434 et 436 de la rue Maréchal.

Amendement à l'ordonnance numéro 11,185, pour le pavage de la rue Casquet, de Broad à l'avenue Hagas.

Permutation à A. Paves et Cie, de changer la location de leur café et de leur magasin de liquides, de l'angle des rues Claiborne et Dumaine à l'angle des rues Maréchal et Orléans.

Résolution accordant à M. Jackson d'ouvrir un débit de liquides au numéro 675 de la rue Taboulin.

Ordre au Contrôleur de publier des demandes de soumission pour le pavage des trottoirs des rues Broadway et St-Paul, de St-Charles à Z. Maple.

Ordonnance régularisant les soumissions et requérant le Contrôleur de notifier tous les entrepreneurs de la nécessité d'obtenir une licence.

L'offre de E. A. Grasser pour le pavage des trottoirs des rues Baronne, Toulouse et Joseph est acceptée, ainsi que sa permission pour le pavage en Shilling du pourtour du square Annouciation.

Résolution acceptant l'offre de Woods et Cie pour le pavage des trottoirs des rues Foucher et Milan.

Après la lecture des affaires nouvelles et de pétitions envoyées à l'Administration municipale, le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

3. Je vous annonce que j'ai étendu le cordon de l'avenue de la ville, M. E. A. O'Sullivan, pour le 10 septembre 1895, et demande votre approbation.

4. Félicitation des propriétaires de la rue Nord Liberté, entre Canal et St-Louis, protestant contre le pavage de la dite rue pour les raisons données ci-dessous.

Après la lecture des rapports de divers fonctionnaires et de ceux-ci, et des pétitions, le conseil adopte les mesures suivantes:

Résolution accordant une prolongation de temps, jusqu'au 15 octobre 1895, pour terminer les travaux du nouveau bac.

Bulletin Financier.

Mardi, 10 septembre 1895. COMPTON & BROS. (GÉNÉRALISTES) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Je souffrais de rhumatismes atroces, et j'ai essayé de toutes les méthodes connues, mais sans succès. J'ai eu recours à la Salsepareille d'Ayer, et en quelques jours, j'ai obtenu un soulagement complet.

Un cas litigieux. Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

3. Je vous annonce que j'ai étendu le cordon de l'avenue de la ville, M. E. A. O'Sullivan, pour le 10 septembre 1895, et demande votre approbation.

4. Félicitation des propriétaires de la rue Nord Liberté, entre Canal et St-Louis, protestant contre le pavage de la dite rue pour les raisons données ci-dessous.

Après la lecture des rapports de divers fonctionnaires et de ceux-ci, et des pétitions, le conseil adopte les mesures suivantes:

Résolution accordant une prolongation de temps, jusqu'au 15 octobre 1895, pour terminer les travaux du nouveau bac.

Permutation à Chas. Duvall d'ouvrir un débit de boissons au numéro 633 de la rue Decatur.

La commission de H. J. Bruning pour la fourniture des sièges du Bureau des Assesseurs est acceptée, ainsi que son offre pour la construction de l'édifice.

Résolution acceptant la proposition de H. J. Bruning pour les réparations à la rue Willow, de Lafayette à Julie.

La commission de Wood et Company pour la mise en œuvre des trottoirs de la rue Austin et de l'Upperline est acceptée.

Résolution enjoignant au Contrôleur d'annoncer la demande de soumission soumise à la rue de la reconstruction de l'avenue Orléans.

Ordre au Contrôleur de demander des offres pour les réparations à la rue Marigny.

Permutation à Prosper A. Koeber d'ouvrir un débit d'épicerie et de liquides à l'angle des rues Independence et Bourgeois.

Même permission à J. O. Installe; angle des rues Marigny et Webster.

Permutation de Frank J. Dwyer de la rue Conti, et de la rue Trémé, de Canal à St-Louis.

Permutation à L. Bicochi de faire construire un bâtiment sur l'avenue Esplanade.

Ordonnance enjoignant le pavage des trottoirs de la rue Seguin, de Villard à Paterson.

Permutation à Mrs P. Letellier d'ouvrir un débit d'épicerie et de liquides à l'angle des rues Ursulines et Broad.

Ordonnance enjoignant la publication de l'invitation du Conseil de faire procéder au pavage de la rue Nord Prieur, de la rue Dumaine à l'avenue de l'Esplanade.

Résolution enjoignant la publication de la demande de soumission pour la construction d'un pont à l'angle des avenues Ursulines et Claiborne.

Ordre au Contrôleur de réviser un amendement fait par erreur, par l'année 1894, au nom de Mrs Sternberg, assesseur d'un certificat de Bureau des Assesseurs.

Ordonnance enjoignant au Trésorier de recevoir le montant des taxes au nom d'O'wan Soanlin.

ORDONNANCES FINANCIÈRES. Département des Travaux Publics. Au Fisher Lumber Co., \$1,625.78.

Même Département. Paiement des salaires pour août 1895; de \$11,616.68 à \$1,375.70.

Hartlett's Paving and Improvement Company; pavage de la rue Poydras, côté sud, entre Claiborne et Broad, \$3,021.29.

Barber Asphalt Company; pavage de la rue Erato, de Camp à Carondelet, \$2,611.23.

Permutation à M. McCasley d'ouvrir un bar-room au numéro 434 et 436 de la rue Maréchal.

Amendement à l'ordonnance numéro 11,185, pour le pavage de la rue Casquet, de Broad à l'avenue Hagas.

Permutation à A. Paves et Cie, de changer la location de leur café et de leur magasin de liquides, de l'angle des rues Claiborne et Dumaine à l'angle des rues Maréchal et Orléans.

Résolution accordant à M. Jackson d'ouvrir un débit de liquides au numéro 675 de la rue Taboulin.

Ordre au Contrôleur de publier des demandes de soumission pour le pavage des trottoirs des rues Broadway et St-Paul, de St-Charles à Z. Maple.

Ordonnance régularisant les soumissions et requérant le Contrôleur de notifier tous les entrepreneurs de la nécessité d'obtenir une licence.

L'offre de E. A. Grasser pour le pavage des trottoirs des rues Baronne, Toulouse et Joseph est acceptée, ainsi que sa permission pour le pavage en Shilling du pourtour du square Annouciation.

Résolution acceptant l'offre de Woods et Cie pour le pavage des trottoirs des rues Foucher et Milan.

Après la lecture des affaires nouvelles et de pétitions envoyées à l'Administration municipale, le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

3. Je vous annonce que j'ai étendu le cordon de l'avenue de la ville, M. E. A. O'Sullivan, pour le 10 septembre 1895, et demande votre approbation.

4. Félicitation des propriétaires de la rue Nord Liberté, entre Canal et St-Louis, protestant contre le pavage de la dite rue pour les raisons données ci-dessous.

Après la lecture des rapports de divers fonctionnaires et de ceux-ci, et des pétitions, le conseil adopte les mesures suivantes:

Résolution accordant une prolongation de temps, jusqu'au 15 octobre 1895, pour terminer les travaux du nouveau bac.

Permutation à Chas. Duvall d'ouvrir un débit de boissons au numéro 633 de la rue Decatur.

La commission de H. J. Bruning pour la fourniture des sièges du Bureau des Assesseurs est acceptée, ainsi que son offre pour la construction de l'édifice.

Bulletin Commercial.

Mardi, 10 septembre 1895. COMPTON & BROS. (GÉNÉRALISTES) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Je souffrais de rhumatismes atroces, et j'ai essayé de toutes les méthodes connues, mais sans succès. J'ai eu recours à la Salsepareille d'Ayer, et en quelques jours, j'ai obtenu un soulagement complet.

Un cas litigieux. Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix en un tribunal de la paroisse de St-John, le 10 septembre 1895.

Un fiancé a-t-il le droit de réclamer sa fiancée l'année qu'il lui a donnée et que son fiancé vient de se rompre? Voilà la question que se pose un juge de paix